

Rapport du président 2011

Association/comité/avenir

L'AVMES compte 185 membres à ce jour. Peut-être verra-t-on un jour prochain tous les enseignants spécialisés réunis sous une seule bannière? Notre avenir dépendra des négociations sur la CCT unique et **de votre engagement au comité pour assumer la pérennité de notre association**. En attendant, le comité se réduit comme peau de chagrin ce qui m'a inspiré le choix de ce haïku de Basho:

*Pétales après pétales
tombent les roses jaunes
le bruit du torrent*

Notre valeureux secrétaire, Bernard Durrer, prendra sa retraite en janvier 2012 mais gardera son mandat à la commission de classification (la moitié de son engagement) jusqu'à l'entrée en vigueur de la CCT unique dans laquelle il est prévu que cette fonction revienne aux directions des Institutions. En principe, nous n'engagerons pas de nouveau secrétaire et trouverons un fonctionnement différent avec le nouveau comité. Trois membres quittent le comité cette année, Mireille Moia Carrard, Christophe Schenk et Léonard Composito pour raison de retraite. Votre président, bientôt à la retraite, accepte de continuer pour faire la transition avec le nouveau comité composé pour l'instant d'une seule membre, Anne Meyer. Une fusion éventuelle avec l'AVMD sera dépendante de votre engagement au comité.

Avant-projets de loi

2010-11 a été une année riche en dossiers importants: l'avant-projet de la Loi sur l'enseignement obligatoire et l'avant-projet de Loi sur la Pédagogie Spécialisée. Ce dernier ne représente pas vraiment une révolution pour les institutions, il valide la situation actuelle des mesures renforcées, par contre il propose un gros changement dans les établissements qui, d'un coup de baguette magique, se voient attribuer le gros paquet des mesures dites "ordinaires" avec un projet de pédagogie compensatoire à construire dans chaque établissement. Finalement, comme vous le savez, la SPV et ses associations ont décidé de refuser cet avant-projet, ce qui m'a inspiré le choix de ce haïku du Japon du 19ème:

*On ne voit pas la lune
Et se lèvent
De grosses vagues*

L'avant-projet de la LEO a finalement été accepté par le peuple vaudois après un gros investissement du PS Vaud, de la SPV et de ses associations dans la phase finale de la campagne. Nous nous réjouissons de cette victoire de l'humanisme et du courage. Toutefois, la question de l'intégration reste pertinente et toujours plus d'actualité: il faut sans doute la prendre comme un défi plutôt que comme un dogme et se rappeler que les baguettes magiques n'existent que chez Harry Potter et l'école des sorciers. Cette situation m'a inspiré ce koân zen:

Le doigt qui montre la lune n'est pas la lune.

Le nouveau statut des praticiens formateurs

Nous avons accepté la décision 117 de notre cheffe de département, sur le nouveau statut des parfos, en demandant de mettre un bémol au suivi de deux stagiaires (pas deux stagiaires A, étudiants qui n'ont pas de classe et qui seront une journée par semaine dans la classe du prafo). Cette décision représente un gros changement de culture pour les enseignants des institutions qui auparavant en suivaient un, avec un mandat d'accompagnement dans du coenseignement, sans mandat d'évaluation certificative. Des enseignants spécialisés ont vivement réagi à cette nouvelle culture du prafo, ce qui m'a inspiré le choix de ce haïku contemporain, près de chez nous, signé Richard.

*Coup de tournevis
Le pot de peinture s'ouvre
Dans un bruit de gong*

Nous défendons une professionnalisation et une formation solide de notre métier d'enseignant spécialisé. Plusieurs collègues, actuellement profos, hésitent à faire la formation de 10 crédits. Ne nous mettons pas un autogoal en refusant une amélioration et une reconnaissance de ce statut. Aux dernières nouvelles, le nombre de profos pour l'enseignement spécialisé n'est pas en suffisance et la HEP est souple sur l'application de la décision 117. Elle accepte que certains profos n'accompagnent qu'un stagiaire suivant les conditions de leur classe et en fonction du volumes des stages.

Statut des enseignant-e-s spécialisé-e-s du parapublic

La situation de l'emploi est préoccupante dans nos institutions. Vous avez sans doute tous lu l'éditorial du dernier AVMES infos à ce sujet. Je reste persuadé que la meilleure manière de résoudre la crise serait d'étatiser les enseignants spécialisés du parapublic. Les institutions n'auraient plus à s'inquiéter de chercher des enseignants spécialisés, c'est l'Etat qui devra leur en fournir. De plus, des collaborations pourraient enfin se mettre en place avec les établissements pour le plus grand bien des collègues, des directions et des élèves. Quant au partage du pouvoir, qui inquiète grandement l'AVOP, ce serait une excellente opportunité de mieux collaborer pour bien des directions!

Journée pédagogique AVMES/AVMD

Pour la deuxième année, les deux comités se sont réunis pour organiser une journée pédagogique commune, cette année sur le thème des DYS. Cette excellente collaboration inaugure une possibilité de travailler ensemble et de s'appuyer sur les forces communes pour l'avenir et le bien de tous les enseignants spécialisés du canton. Nos réalités différentes enrichissent nos réflexions et pourraient apporter des éclairages nouveaux aux différentes problématiques que nous aurons à traiter dans l'avenir.

Conférence des présidents

La SPV a accompli un immense travail cette année. Elle a combattu sur tous les fronts avec une ardeur et un courage politique peu communs. Un grand merci à son infatigable président Jacques Danielou et à son nouveau secrétaire général, Yves Froidevaux, qui ont brillé par l'efficacité de leur engagement.

Dans l'ensemble, les associations de la SPV se portent bien. Elles se sont manifestées par un dynamisme et un fort engagement en cette année d'avant-projets de lois et dans les divers recours suite à l'application de la grille salariale DECFO-SYSREM. Elles ont soutenu financièrement la campagne OUI à la LEO, chacune en fonction de leurs moyens (2 000.- pour l'AVMES).

Les archives de la SPV et de chaque association seront déposées aux archives cantonales. Deux personnes ont été engagées pour les trier et les classer.

Le PER et la nouvelle grille horaire ont été mis en consultation. Les heures de français ont été augmentées au détriment des heures ACT/ACM. La SPV propose une augmentation du temps scolaire de 2 périodes afin de sauvegarder les heures d'ACT/ACM et de musique.

Suite à l'acceptation de la LEO par le peuple vaudois, les enseignant-e-s primaires se verront octroyer une période de décharge par semaine pour la maîtrise de classe.

Pour avoir le détail de chaque association, merci de se référer au Rapport d'activités SPV 2010-11.

Rémy Chatelain

Président